

Valoriser la diversité fourragère pour produire du lait de brebis bio sur le Causse Comtal : témoignage de Romain Maurel, éleveur

R. Maurel¹, V. Thénard²

R. MAUREL est exploitant sur le Causse, un milieu fragile et au potentiel limité. Dans ce contexte particulier, il a choisi d'inscrire son système dans la lignée du système ovin traditionnel, mais en améliorant son efficacité et son autonomie.

RÉSUMÉ

Le GAEC familial élève environ 400 brebis laitières et 100 agnelles de renouvellement sur un foncier de 117 ha (20 ha de mélanges de céréales, 97 ha de prairies et parcours). La recherche d'autonomie et de valorisation durable de ces prairies calcaires, sensibles aux aléas climatiques, se traduit par différents choix : limiter l'intensification de l'élevage et opter pour une race ovine rustique, veiller à maintenir la fertilité des sols, implanter des prairies de longue durée riches en légumineuses... La production de lait biologique et les économies de concentrés assurent de bons résultats économiques. L'exploitant apprécie l'efficacité technique et économique du système mis en place, sa régularité et la sérénité que procure sa gestion.

SUMMARY

Effectively using forage diversity to produce organic sheep's milk on the Causse Comtal plateau: the experience of Romain Maurel, a farmer

R. MAUREL is a farmer on the Causse Comtal plateau, which is characterised by a fragile environment of limited farming potential. His family-run farming association (GAEC) is raising around 400 dairy sheep (of the Lacaune breed) and 100 replacement ewe lambs on 117 ha of land (comprising 20 ha of mixed cereal crops and 97 ha of pastures and rangelands). To become self-sufficient as well as to effectively and sustainably use the plateau's calcareous pastures, which are vulnerable to climatic variability, farmers must make different choices, such as limiting the intensification of livestock production, using hardy sheep breeds, preserving soil fertility, and establishing long-term pastures that contain abundant legumes. The production of organic milk and the money saved by limiting the use of concentrates ensure good economic returns. The farmer is pleased with the technical and economic efficiency of the current system, its dependability, and the peace-of-mind it brings.

1. Les spécificités du milieu de l'exploitation

Le causse Comtal, à une quinzaine de kilomètre au nord de Rodez (Aveyron), est **riche pour sa biodiversité mais modeste pour son potentiel agronomique** (photo 1). Les **brebis laitières** sont présentes sur cette zone depuis très longtemps, car **très bien adaptées aux caractéristiques du milieu**. Avec l'essor de la filière Roquefort et son succès au cours du XX^e siècle, beaucoup de recherches et d'efforts techniques ont été menés pour

structurer, encadrer et encourager la production sur ce territoire du sud Massif central. Mais les zones de Causse, à faible potentiel, qui étaient le berceau de l'élevage des brebis, n'étaient pas toujours adaptées à la fuite en avant que représente l'accroissement systématique de la productivité.

Finalement, ce n'est pas un mal car une gestion inadaptée (et/ou productiviste) des prairies de ces zones risque d'entraîner dans un premier temps une dégradation de la biodiversité et donc du potentiel agronomique par tentative d'intensification, puis, dans un second temps, un abandon de ces terres à moyen terme. Ceci

AUTEURS

1 : GAEC de la Contarie, F-12740 Sebazac-Concoures ; romainmaurel@yahoo.fr

2 : INRA-UMR 1248 AGIR, F-31326 Castanet-Tolosan ; vincent.thenard@toulouse.inra.fr

MOTS CLÉS : Agriculture biologique, agriculture durable, Aveyron, exploitation agricole, facteur édaphique, mélange fourrager, ovin, parcours, pâturage, prairie, production laitière, sécurité fourragère, système fourrager, système herbager, travail.

KEY-WORDS : Aveyron, edaphic factor, dairying, farm, forage mixture, forage security, forage system, grass-based system, grassland, grazing, organic farming, rangelands, sheep, sustainable agriculture, work.

RÉFÉRENCE DE L'ARTICLE : Maurel R., Thénard V. (2014) : "Valoriser la diversité fourragère pour produire du lait de brebis bio sur le Causse Comtal : témoignage de Romain Maurel, éleveur", *Fourrages*, 219, 225-228.



PHOTO 1 : Paysage de Causse sur l'exploitation de R. MAUREL.

PHOTO 1 : Photo of R. MAUREL's farm: the Causse landscape.

conduit les éleveurs de cette zone à une obligation : **choisir de sauvegarder ce savoir-faire et cette gestion de bon sens, cohérente avec le milieu, pour en faire une agriculture viable et compétitive.** Ce qui suppose à la fois de travailler les terres de façon respectueuse du milieu mais aussi de trouver un mode de commercialisation à haute valeur ajoutée.

2. Quelques éléments clefs de l'élevage

■ Présentation générale

L'exploitation est spécialisée dans l'élevage des brebis laitières depuis plusieurs générations. Romain MAUREL est installé depuis 10 ans en GAEC familial et élève environ **400 brebis Lacaune** (photo 2) et 100 agnelles de renouvellement sur une surface d'environ 117 ha.

Depuis 2008, l'exploitation est convertie à l'agriculture biologique. Le choix du bio est très lié à la situation de l'exploitation : d'une part, les principes de la bio sont totalement cohérents avec l'exploitation et, d'autre part,

en 2010, soit 2 ans après la conversion des terres, l'opportunité s'est présentée de sortir de la livraison pour faire du Roquefort et de basculer vers une filière de lait bio avec un prix supérieur. En effet, le lait est maintenant livré à un atelier de transformation en Lozère, lui-même engagé dans la démarche bio sous la marque VRAI-Bergerie de Lozère.

La production laitière annuelle est de 90 000 l soit environ 225 l/brebis présente ou **260 l/brebis traite**, avec un prix moyen de 1,28 €/l¹. Les mises bas issues de monte naturelle surviennent essentiellement en novembre, la période de traite courant du 1^{er} décembre au 31 juillet.

■ Une grande diversité de ressources végétales

La qualité des **sols**, essentiellement en zone de Causse, est **très hétérogène** mais ceux-ci ont généralement un potentiel modeste : la terre y est calcaire, séchante et caillouteuse. Ainsi, landes, parcours et champs cultivés se côtoient sur un même territoire géologique (selon la profondeur et les caractéristiques chimiques - taux de calcaire et d'argile - du sol). Les terres sont réparties de la sorte : 20 ha de mélanges de céréales, 35 ha de prairies temporaires, 22 ha de prairies naturelles et 40 ha de parcours.

Les prairies temporaires sont des mélanges car dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres « *on ne met jamais tous ses œufs dans le même panier !* ». La réussite d'un semis et la pérennité de la prairie tiennent à plusieurs facteurs avec lesquels R. MAUREL doit composer :

- le type de sol (parfois hétérogène à l'intérieur d'une même parcelle) ;

1 : En zone Roquefort, le prix moyen fixé était de 0,92 €/l sur la campagne 2013.



PHOTO 2 : Le troupeau de brebis Lacaune de l'exploitation de R. MAUREL.

PHOTO 2 : The farm's herd of Lacaune sheep of R. MAUREL.

- la longévité des différentes espèces dans le temps (certaines prennent le relais d'autres), qui limite le salissement de la prairie et permet de maintenir une bonne valeur alimentaire ;

- la résistance aux événements climatiques (les différentes espèces ne sont pas à égalité) ;

- une date de récolte pas toujours maîtrisée (la diversité est un volant de souplesse supplémentaire).

Du fait que la ferme soit en agriculture biologique, la fertilisation est évidemment 100 % organique ; seul le fumier produit par les brebis est épandu sur les terres. Les fourrages récoltés le sont exclusivement sous forme de foin sec pressé en bottes, en 2 voire rarement 3 coupes.

Quant au **pâturage**, il s'étend environ **du 20 mars au 20 décembre** selon le climat de l'année (altitude moyenne de 600 m).

3. Un enjeu : l'autonomie de l'élevage

Dans ce système de polyculture - élevage, le mot d'ordre de R. MAUREL est clair : « **Rechercher optimisation et cohérence de la production dans un contexte donné pour acquérir un maximum d'autonomie** ». Car il doit faire face à un foncier qualitativement limité et à des aléas climatiques qui vulnérabilisent d'autant plus le système. De plus, face à la volatilité des prix des aliments pour les animaux, l'éleveur cherche à limiter les achats. Pour cela, le **choix d'une diversité de ressources fourragères** soit pâturées, soit récoltées permet de favoriser l'autonomie de l'exploitation, en fourrages notamment.

Mais l'autonomie passe aussi par la **valorisation par une espèce animale rustique**, très adaptée à la marche et au pastoralisme en zone sèche. Si la production laitière est limitée à cause de ces conditions de production, le prix du lait élevé permet des résultats économiques satisfaisants.

La mission quotidienne de R. MAUREL est de réussir à valoriser à 100 % toutes les ressources qu'offrent ces sols modestes mais riches de leur diversité, de façon responsable et durable, et ceci toujours en lien cohérent avec les animaux et leur performances.

4. Dans la pratique...

■ Quels choix pour favoriser l'autonomie de l'exploitation ?

Pour atteindre ces objectifs, l'éleveur met en œuvre quelques principes :

- **viser une production cohérente avec le milieu** : Il est indispensable d'avoir des ambitions de production raisonnables et réalisables, tant pour le sol que pour le troupeau. L'intensification de l'un ou de l'autre porterait atteinte à leur santé et détruirait à moyen terme leur potentiel et leurs atouts ;

- **préserver la fertilité des sols** : la terre est travaillée avec respect, notamment avec des labours superficiels, et en préférant des cycles de rotation longs pour préserver la structure du sol, la vie microbienne, etc ;

- **jouer la carte de la diversité** : il y a une préférence pour les prairies de longue durée à base majoritairement de légumineuses (utilisation de semences fermières locales rustiques, sélectionnées et multipliées sur l'exploitation depuis 2 générations) ;

- **ajuster la ressource aux besoins des animaux** : le chargement mais aussi le rythme, l'intensité et les périodes de prélèvement doivent être ajustés méthodiquement face à la diversité des sols et donc des ressources (disponibilité, qualité et fragilité), en cohérence permanente avec les besoins saisonniers et évolutifs du troupeau.

Il en résulte une productivité accrue à court terme et une durabilité, voire une amélioration progressive, des ressources ce qui favorise une bonne productivité à long terme : « *En effet, quand on respecte un sol, on va pouvoir lui laisser exprimer son potentiel le plus longtemps possible* ». A long terme, un sol non surexploité ne sera donc pas carencé (déséquilibré), sachant que l'apport de fumure organique, régulier et à long terme, devrait même le bonifier dans le temps.

Mais la question de **l'autonomie est une question d'équilibre** : « *il ne faut pas être autonome juste pour dire qu'on est autonome ; le juste équilibre est dur à cerner car, même si le système est efficace, il y a toujours une tentation d'augmenter la production. Et parfois il faut faire des concessions éventuelles sur des achats occasionnels qui peuvent, à certains moments, faire baisser l'autonomie mais renforcer l'efficacité économique* ».

■ Quels sont les résultats du système mis en place ?

R. MAUREL évalue les bénéfices du système mis en place à partir de 4 critères :

- **l'efficacité** : avant tout, cette organisation de la production de lait de brebis permet une efficacité économique, à la fois en limitant les achats et en valorisant très bien le produit ;

- **la régularité** : l'adéquation avec le milieu permet au système d'être « robuste » car, malgré les aléas annuels, l'exploitation réussit à assurer de façon régulière des disponibilités alimentaires pour les animaux suffisantes, en qualité et quantité, qui permettent de maintenir les performances techniques et économiques ;

- **la sérénité dans la gestion** : en effet, l'organisation de la production (cohérence entre production laitière et pousse de l'herbe, choix d'animaux aux caractéristiques adaptées au milieu...) et l'anticipation des événements permettent de faciliter la prise de décisions... ;

- **la préservation du milieu naturel** : par exemple, une espèce de sénéçon (*Senecio ruthenensis*) est une plante protégée endémique du Causse Comtal ; sa présence

historique et son abondance actuelle sur les terres de l'exploitation témoignent d'un environnement durablement hospitalier...

« Tout ceci contribue à ma satisfaction personnelle d'exercer cette activité d'éleveur parce que je participe à la valorisation et à l'entretien du milieu et je peux transmettre au consommateur un savoir-faire et une passion. Attention cependant, je pense que ce système n'est pas reproductible n'importe où (débouché, foncier suffisant en surface) ».

5. Et les projets d'avenir ?

« L'autonomie fourragère est ainsi acquise sur l'exploitation et cette "philosophie" y a déjà largement fait ses preuves, tant d'un point de vue technique que économique. Ces résultats économiques ont notamment permis d'embaucher un salarié à temps plein. C'est une conséquence directe de l'efficacité économique et j'attends de ce travail avec un salarié une contribution supplémentaire à la sérénité. Il reste encore des possibilités à exploiter et les leviers de progression sont nombreux. Le travail engagé avec les chercheurs pourrait apporter des nouvelles perspectives, mais cela dépend de l'intérêt qu'auront les chercheurs et les agronomes pour ce système. Enfin, il est important de préciser que le succès repose sur une filière qui s'adresse à une catégorie de la population qui recherche un type de produit spécifique ; espérons que cette filière se maintienne. Et aussi, ce genre d'exploitation bénéficie d'une PAC jusqu'ici avantageuse, grâce aux MAE, au soutien à la filière bio. J'espère que cela durera encore ».

Intervention présentée aux Journées de l'A.F.P.F.,
"Concilier productivité et autonomie en valorisant la prairie",
les 25-26 mars 2014.



Association Française pour la Production Fourragère

La revue *Fourrages*

est éditée par l'Association Française pour la Production Fourragère

www.afpf-asso.org



AFPF – Centre Inra – Bât 9 – RD 10 – 78026 Versailles Cedex – France

Tél. : +33.01.30.21.99.59 – Fax : +33.01.30.83.34.49 – Mail : afpf.versailles@gmail.com

Association Française pour la Production Fourragère